

Samedi 24 février 2018

SALON SIEP

Focus sur trois métiers porteurs

La soudure, l'électromécanique et les métiers du froid sont des domaines où il est facile de décrocher un job.

Marie-Laure MATHOT



« Ces métiers s'adressent à tous les types de profil », selon l'organisatrice du salon.

Que ce soit en secondaire, dans le supérieur ou même plus tard, un choix d'études n'est pas aisé. Il existe même des formations dont on ne soupçonne pas l'existence. C'est la raison d'être du salon SIEP études formations et métiers. Il a lieu ce samedi, à Namur, où le focus est fait sur trois métiers porteurs où l'on est « *sitôt formé(e), sitôt embauché(e)* » à en croire le slogan du Bassin EFE namurois. Ariane Gallez, responsable du salon, nous les présente.

LES MÉTIERS DU FROID

Sortez les bonnets, ce métier-là vous emmène dans les frigos. De la conception au dépannage en passant par le montage ou le réglage, le technicien du froid travaille dans des installations tant frigorifiques industrielles que commerciales. Ainsi, on le retrouve là où la température est en dessous de zéro, mais pas seulement : dans les supermarchés, l'industrie agroalimentaire, la restauration collective, les laboratoires pharmaceutiques, les patinoires ou le génie climatique. C'est en effet lui (ou elle) qui s'occupe des chambres froides mais aussi de la climatisation, des pompes à chaleur ou des systèmes de traitement d'air.

« Se lancer dans cette formation, c'est être certain de trouver un emploi, explique Ariane Gallez. Néanmoins, il faut avoir la motivation pour pouvoir s'adapter à des conditions de travail très variées. Il faut

être précis et rigoureux aussi. »

Le technicien du froid est amené à travailler tant sur chantier qu'en atelier. Il doit aussi évoluer avec les nouvelles technologies de plus en plus poussées. La climatisation et les techniques du froid font de plus en plus appel à l'automatisation et aux nouveaux matériaux. Le but : respecter l'environnement et la surconsommation d'énergie. Un métier amené à contribuer à la lutte contre le réchauffement climatique.

« Ces métiers sont trop souvent genrés, ce qui fait perdre toute une partie de la main-d'œuvre. »

L'ÉLECTROMÉCANIQUE

« On ne s'en rend pas toujours compte, mais l'électromécanique est un secteur qui touche à l'innovation et aux nouvelles technologies, explique Ariane Gallez. Hier, on a encore entendu qu'un certain nombre de métiers allait disparaître avec l'intelligence artificielle, mais de nouveaux jobs vont se créer. Il faudra les concevoir dans un tas de secteurs différents. » Automobile, aviation, télécommunications, santé, énergie... et la liste est encore longue. Dans tous les domaines, il faut entretenir les installa-

tions mais aussi les imaginer.

L'électromécanique s'étudie au niveau secondaire comme au niveau supérieur. Le tout est d'être autonome, persévérant, méticuleux, curieux et communicatif, à l'oral comme à l'écrit.

LA SOUDURE

Quel est le point commun entre un gratte-ciel, un viaduc, un vélo, un paquebot, un escalier, un ascenseur, une chaudière et une centrale électrique ? Partout, on a recours à la soudure pour découper, assembler et réparer des pièces de métal. « Le métier a fortement évolué ces dernières années. Les connaissances d'ordre technologique prennent davantage d'importance, les stations de soudage se modernisent, s'équipent de microprocesseurs tandis que de nouveaux procédés font leur apparition », explique le site du SIEP. Si la technique du chalumeau et de l'arc électrique est la plus courante, le soudage au plasma ou au laser font petit à petit leur apparition dans les techniques de pointe.

« Ces métiers s'adressent à tous les profils, jeunes femmes y compris, insiste Ariane Gallez. Ces métiers sont trop souvent genrés, ce qui fait perdre toute une partie de la main-d'œuvre. Or, les compétences ne dépendent pas du sexe mais des qualités de chacun. J'ai une amie soudeuse alu. Cela demande beaucoup de patience, de souplesse et de dextérité. »

LE CONSEIL EMPLOI



UCM

Isabelle MORGANTE

chargée de communication à l'UCM

Cotisations sociales : comment et pourquoi ?

Tous les indépendants sont obligatoirement affiliés auprès d'une caisse d'assurances sociales. Ils paient donc des cotisations sociales, dont le calcul a été revu voici-peu. Explications.

Les cotisations sociales d'un indépendant en exercice depuis plus de trois ans sont calculées sur la base d'un pourcentage. Après une première diminution du taux des cotisations, il baisse encore cette année pour être fixé à 20,5 % pour l'indépendant dont le revenu est inférieur à 58 513,59 euros. Au-delà de ce montant, le taux préférentiel de 14,16 % est d'application.

Cotisation provisoire

Depuis 2015, les cotisations sociales sont calculées sur la base des revenus de l'année même. La caisse d'assurances sociales à laquelle l'indépendant cotise calcule le montant sur la base des revenus renseignés par les contributions. Et puisque ceux de 2018 ne sont pas encore connus, l'indépendant versera une cotisation trimestrielle provisoire. Le montant dû est calculé sur des revenus indexés d'il y a trois ans. Si les rentrées sont identiques, c'est à la caisse d'assurances sociales d'indiquer le montant de la cotisation.

En pratique, chaque tri-

mestre, la caisse d'assurances sociales réclame à l'indépendant un quart du montant total annuel, et ce au titre de cotisation provisoire. En régime définitif, la cotisation de l'indépendant est de minimum 722,59 euros et maximum 4 141,19 euros.

Plus ou moins

À noter que durant les trois premières années d'activité, la caisse d'assurances sociales réclame des cotisations basées sur des forfaits, qu'il y a lieu de rectifier lorsque les revenus réels sont communiqués par l'administration des contributions. L'avantage majeur de la réforme du calcul des cotisations sociales est la possibilité de moduler ses paiements selon l'évolution de la situation financière en 2018.

Si l'indépendant pense qu'il gagnera plus, il peut augmenter ses cotisations. Le chemin inverse est également possible, mais moyennant conditions et surtout si les revenus sont inférieurs aux plafonds définis et fixés par la loi.

► www.cotisationsociales.be

VITE DIT

Les dates Les autres salons du SIEP auront lieu à La Louvière les 9 et 10 mars, à Liège du 15 au 17 mars et des journées d'orientation sont organisées à Wavre les 2 et 3 mars.

Offres d'emploi Belgocontrol est à Namur pour embaucher des contrôleurs aériens. La Défense et la Police recrutent également. Et enfin, Smart services network, une boîte de télécoms, vient à Namur pour trouver des candidats également.

Informatique Un autre secteur où les entreprises cherchent des candidats est l'informatique. Un stand y est consacré ce samedi à Namur avec divers centres de compétences.